

Programme Avant-Poste **Appel à projets de création**

I – Objet de la consultation

Dans le cadre de son programme *Avant-Poste*, l'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES, lance un appel à projets artistiques afin de faire émerger des créations conçues pour exister dans et avec le milieu spatial, puis être restituées au public sur Terre. Cette œuvre sera réalisée lors d'un vol parabolique en Airbus ZERO-G qui permet d'accéder à des périodes de micropesanteur de 22 secondes. Elle sera ensuite présentée lors d'une exposition et rentrera dans la collection de l'Observatoire de l'Espace du CNES, conservée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse. L'objet de cette consultation est de choisir l'artiste qui réalisera l'œuvre.

II – Préambule

À côté des usages scientifiques, commerciaux, ou militaires de l'Espace, les projets culturels, et plus encore artistiques, demeurent sporadiques. En effet, ces projets, intrinsèquement intéressants, concernent des champs artistiques très restreints et restent difficilement partageables avec la plus grande diversité de publics. Il faut également préciser que les limitations d'accès réel à l'impesanteur durant de longues périodes continueront de peser pendant encore longtemps sur les capacités d'y produire des œuvres. Néanmoins, avec l'émergence du *New Space*, pour l'essentiel centré sur des enjeux technologiques et économiques, et dans la perspective de la constitution d'une humanité spatiale, l'Observatoire de l'Espace lance un appel à projets de création qui est une première réponse pour amplifier les usages culturels de l'Espace tant en terme de création que de diffusion artistique.

III – L'œuvre

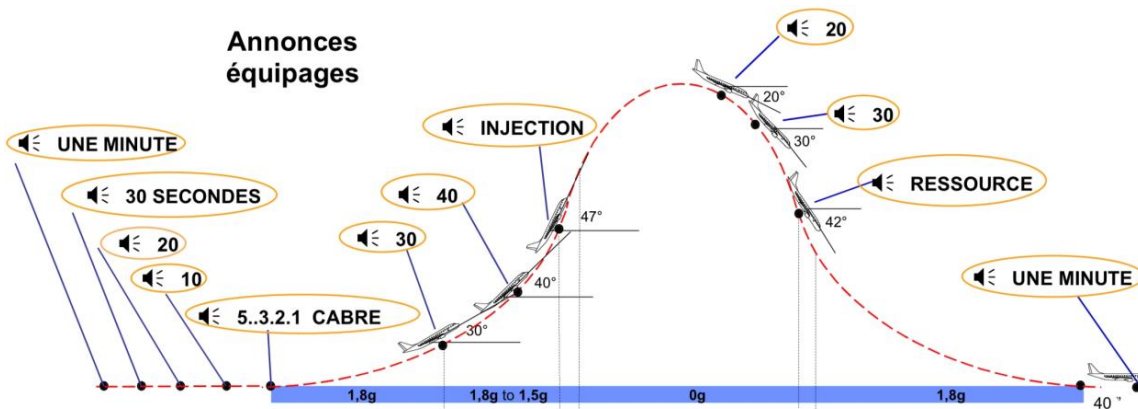
La visée première de ce projet est l'appréhension de ce qui peut se manifester spécifiquement dans un milieu en micropesanteur. De fait, le projet proposé par l'artiste devra se dégager pleinement de toute approche fétichiste de l'Espace telle que faire voler une pièce existante sur Terre ou jouer une partition écrite sur Terre afin de leur conférer une valeur symbolique après leur passage en micropesanteur. Il ne s'agit donc pas pour l'œuvre d'être la simple transposition d'une élaboration artistique terrestre à une situation d'impesanteur. Tout au contraire, la création attendue est vouée à des contraintes d'existence qui la font échapper d'emblée à la conception classique d'un objet unique qui naîtrait de la seule gestation en atelier. L'enjeu, ici, est bien de construire un projet *avec* le milieu spatial, et plus particulièrement avec l'impesanteur pour faire évoluer les modalités de création et de réception de l'œuvre.

Le champ artistique convoqué est celui des arts visuels. L'œuvre s'inscrira dans l'écriture plastique et l'approche cognitive de l'artiste sélectionné, révélant sa vision singulière et des partis pris esthétiques forts. Cet appel propose donc aux créateurs de se saisir de la spécificité du milieu spatial comme une opportunité d'inspiration pour nourrir un travail artistique inédit.

IV – Introduction au vol parabolique

Les vols paraboliques sont un moyen d'accès essentiel à la micropesanteur. Il en existe d'autres, tels que les tours à chute libre, les fusées sondes, les capsules récupérables, les navettes spatiales et les stations orbitales. Initialement utilisés pour l'entraînement des astronautes, les vols paraboliques sont aujourd'hui exclusivement consacrés à des expériences scientifiques et à des essais technologiques d'équipements spatiaux. La simplicité de la préparation et des opérations, le coût réduit, la répétition des phases de micropesanteur et la possibilité offerte aux chercheurs, présents à bord, d'intervenir directement sur les expériences sont des avantages qu'on ne retrouve dans aucun autre moyen.

Un vol parabolique permet d'expérimenter l'impesanteur lors de 30 paraboles effectuées toutes les 3 minutes, permettant 22 secondes de microgravité chacune. La durée d'un vol peut varier de 3h à 5h.



L'Airbus ZERO-G est composé de plusieurs espaces :

- la zone de free-floating (environ 2 x 2 m) : espace collectif qui permet à chacun d'expérimenter l'impesanteur de manière physique, sans matériel et sans contrainte.
- la zone d'expérimentations organisée en modules de 2,5 x 2,5 mètres en moyenne : chaque module est destiné à accueillir une expérience scientifique. Il permet une installation fixe pour mener des expériences sur plusieurs vols.
- la zone d'assise : espace avec sièges et port de ceinture obligatoire. Il est réservé au personnel de sécurité et aux personnes volantes lors des phases de décollage et d'atterrissage.

Les campagnes de vol se déroulent à l'aéroport de Bordeaux-Mérignac sur quinze jours, la première semaine étant consacrée à l'installation de l'expérience à bord de l'avion, la deuxième étant consacrée à l'expérimentation en vol.

V – Le projet attendu

L'appel lancé vise à proposer un projet de création réalisable en dépit des multiples contraintes qui sont les suivantes :

- L'artiste effectuera un seul vol lors de la campagne et ne pourra pas être accompagné à bord.
- L'artiste devra répondre à un besoin éventuel d'enregistrement (audio et visuel) de façon autonome.
- Le matériel emporté devra être sécurisé et attaché pendant toute la durée du vol.
- Aucune substance liquide ou gazeuse susceptible de gêner les autres participants au vol ne pourra être emportée à bord de l'avion.
- Aucun objet contondant susceptible de blesser un participant au vol ou d'endommager d'une manière ou d'une autre l'avion ne pourra être embarqué.

À sa demande, l'artiste pourra assister à l'intégralité des 15 jours de la campagne de vol, c'est-à-dire suivre son déroulement au sol, rencontrer les acteurs de projets de recherche et avoir accès aux détails des manipulations scientifiques qui auront lieu. Toutes les personnes susceptibles de participer à une campagne de vols paraboliques devront assister au briefing de sécurité, le premier lundi de la campagne. Les procédures de sécurité en vol, les équipements de protection ainsi que les moyens d'éviter le mal des transports seront présentés. Le briefing inclut également la présentation de chaque expérience par son responsable.

Les personnes susceptibles de voler seront soumises à une visite médicale obligatoire qui validera leur aptitude au vol.

VI – Financement

La phase de sélection ne fait l'objet d'aucune rémunération. Un budget de 2500 € sera attribué à l'artiste sélectionné pour produire sa pièce. Cette somme est répartie comme suit : conception et production (1000 €) et acquisition de la pièce finale (1500 €), la cession des droits patrimoniaux se faisant quant à elle à titre gracieux. L'œuvre intégrera la collection d'art contemporain de l'Observatoire de l'Espace du CNES, déposée aux Abattoirs, Musée – Frac Occitanie Toulouse.

L'Observatoire de l'Espace prendra également en charge le trajet aller-retour en métropole et l'hébergement sur place.

VII – Calendrier

- 11 avril 2022 : date limite de réception des dossiers
- mai 2022 : pré-sélection des dossiers et rencontres avec les artistes présélectionnés
- juin 2022 : annonce du lauréat et début de la phase de production

➔ Le projet retenu sera programmé pour l'une des prochaines campagnes de vol, en octobre 2022, avril 2023 ou octobre 2023, selon les places disponibles et la compatibilité de celui-ci avec les conditions sanitaires au moment du vol.

VIII – Dossier de candidature

Pour être recevable, le dossier de candidature, rédigé en langue française, sera obligatoirement constitué des pièces suivantes, datées et signées par le candidat :

- Le formulaire de candidature complété et signé.
- Un dossier dont la forme est laissée à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production, ainsi que son dispositif de restitution au public sur Terre.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un curriculum vitae actualisé.

Admissibilité

Cet appel à candidatures s'adresse à des artistes professionnels âgés d'au moins 18 ans au moment du dépôt du dossier. L'appel à projets est ouvert à tous les artistes de nationalité française ou étrangère. Les textes et échanges avec l'Observatoire de l'Espace du CNES se feront en français. La maîtrise de la langue française est impérative. L'artiste devra pouvoir aisément participer aux réunions au siège du CNES à Paris et à toute autre sollicitation de l'Observatoire de l'Espace sans que cela ait un impact sur le budget. Les artistes seront contactés individuellement par mail dans un délai d'une semaine après la tenue de la commission. L'Observatoire de l'Espace du CNES rencontrera une sélection d'artistes afin qu'ils puissent présenter leur projet à la commission.

Critères de choix

Après examen des dossiers de candidature, la commission choisira l'artiste selon les critères suivants :

- Pertinence de la proposition vis-à-vis de l'aspect agravaire et des contraintes en vol parabolique
- Qualité artistique
- Motivation pour le projet
- Adéquation stylistique, thématique et formelle de la proposition par rapport au parcours antérieur de l'artiste
- Références professionnelles

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : 11 avril 2022 au plus tard à 16h.

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace
2, place Maurice-Quentin
75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via wettransfer.com, à l'adresse suivante :

observatoire.espace@cnes.fr

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique, ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : observatoire.espace@cnes.fr ou perrinegamotcnes@gmail.com

Contenu du dossier de présentation de l'artiste

- Le formulaire de candidature complété et signé.
- Un dossier dont la forme et la taille sont laissées à l'appréciation de l'artiste mais qui dans tous les cas devra donner une description la plus précise possible de l'œuvre et de sa production.
- Un dossier artistique présentant une sélection de créations antérieures avec un curriculum vitae actualisé.

Date limite de réception des dossiers

Le dossier de candidature complet doit être reçu par l'Observatoire de l'Espace du CNES, le 11 avril 2022 au plus tard à 16h (cachet de la poste faisant foi d'un envoi antérieur à cette date).

Envoi du dossier

Envoi postal en une seule fois, par courrier recommandé avec accusé de réception.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES

Observatoire de l'Espace
2, place Maurice Quentin
75039 Paris cedex 01

OU

Transmission par courrier électronique, via wetransfer.com, à l'adresse suivante :
observatoire.espace@cnes.fr

OU

Dépôt en mains propres au Centre national d'études spatiales, 2, place Maurice-Quentin 75001 Paris, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
– à l'attention de l'Observatoire de l'Espace

Tout dossier envoyé par la poste ou voie électronique, ou déposé en mains propres fera l'objet d'un accusé de réception dans un délai de 7 jours.

Pour toute information complémentaire sur le projet, veuillez vous adresser par courrier électronique à : observatoire.espace@cnes.fr ou perrinegamotcnes@gmail.com

Fait à, le

Signature